

SO'DRIVE
3, rue Sainte-Marie Aux Mines
67300, Schiltigheim
Sodrive67@gmail.com
SIRET : 98784278800018
TVA : FR90 9870842 788

2.3

PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT

- A. Dans le cas d'un projet de transition professionnelle, le positionnement préalable est un bilan de vos compétences, vos acquis, et vos expériences qui permettent d'évaluer votre niveau afin de vous proposer un parcours de formation « sur mesure ».**

Déroulement

1. Un questionnaire de positionnement
- 2.

DATE : PAR :	REmplie	Sur place	Mail	Autre <input type="checkbox"/>
Origine du contact (provenance) : Appel <input checked="" type="checkbox"/>				
CANDIDAT : NOM : PRÉNOM : AGE : Tél fixe : Portable : Email :@..... Adresse :				
PRESCRIPTEUR : (celui qui oriente le candidat vers la formation) Raison sociale : Contact : Tél : Email :@..... Adresse :				
FORMATION SOUHAITÉE :				
ATTENTES VIS-À-VIS DE LA FORMATION (Objectifs spécifiques) :				
MOTIVATIONS / PROJET PROFESSIONNEL :				
FINANCEUR (prise en charge) :				

SITUATION FACE À L'EMPLOI :

EXPÉRIENCE :

BESOIN EN FORMATION EXPRIMÉ :

DATE EN FORMATION SOUHAITÉE : DU / / AU / /

DISPONIBILITÉS :

JOURS :

HORAIRES :

FRÉQUENCE DES COURS SOUHAITÉE :

EXPÉRIENCE EN CONDUITE :

MOTIVATION PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

PRÉREQUIS :

- Avez-vous obtenu une catégorie de permis de conduire ?
- Si oui, laquelle ?

PROPOSITION FAITE LE : / / PAR :

3. Une évaluation sur tablette à l'auto-école (voir « procédé d'évaluation avant la formation - document 2.2 »)

4. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'une proposition chiffrée et un programme de formation vous sont transmis.
5. Une évaluation sur simulateur à l'auto-école (voir « procédé d'évaluation avant la formation - document 2.2 »)
6. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'une proposition chiffrée et un programme de formation vous sont transmis.

Information du public :

Le procédé de positionnement est porté à la connaissance du public sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/bas-rhin/schiltigheim/auto-ecole-so-drive>

Rubrique : « documents utiles ».

B. Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la catégorie B ou A1 - A2

Cette possibilité implique cependant trois conditions d'éligibilité :

- Que vous n'ayez pas déjà un permis de conduire
- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

Déroulement

1. Une attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire » : Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.

QUESTIONNAIRE À L'AUTO-ÉCOLE :

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel. Dans ce cas, lequel ?

.....

Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel car :

- i. Il facilitera votre recherche d'emploi
- ii. En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- iii. Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- iv. Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile

Autre :.....

Attention, si vous êtes actuellement en emploi, il faut savoir que :

L'obtention du permis de conduire vise à permettre une évolution professionnelle, au sein de votre entreprise ou en-dehors de celle-ci.

L'obtention d'un permis de conduire n'a pas pour objet de permettre votre adaptation au poste de travail que vous occupez au sein de votre entreprise.

Si l'obtention du permis est nécessaire à l'adaptation au poste de travail que vous occupez actuellement, alors la préparation de celui-ci peut être financée par votre entreprise. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre employeur.

J e
soussign
é (e)
domicili
é(e) à

Certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans le présent document et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours de mon permis de conduire ou d'une interdiction de solliciter un permis de conduire, ni être en recherche d'une récupération de points de permis de conduire.

À Le Plessis Belleville

le

Signature

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

BESOIN EN FORMATION EXPRIMÉ

DATE EN FORMATION SOUHAITÉE : DU / / AU / /

DISPONIBILITÉS :

JOURS :

HORAIRES :

FRÉQUENCE DES COURS SOUHAITÉE :

EXPÉRIENCE EN CONDUITE :

MOTIVATION PERSONNELLES ET PROFESSIONNELLES

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

PRÉREQUIS :

- Avez-vous obtenu une catégorie de permis de conduire ?
- Si oui, laquelle ?

PROPOSITION FAITE LE : / / PAR :

3. Une évaluation sur tablette à l'auto-école (voir « procédé d'évaluation avant la formation - document 2.2 »)
4. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'une proposition chiffrée et un programme de formation vous sont transmis.

B. Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la catégorie B ou A1 - A2

Cette possibilité implique cependant trois conditions d'éligibilité :

- Que vous n'ayez pas déjà un permis de conduire
- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

Déroulement

1. Une attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire » : Cette attestation est fournie sur le compte CPF et doit être transmise à l'organisme de formation qui s'engage à la conserver 5 ans.

QUESTIONNAIRE À L'AUTO-ÉCOLE :

Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel. Dans ce cas, lequel ?

.....

Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel car :

- i. Il facilitera votre recherche d'emploi
- ii. En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- iii. Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- iv. Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile

Autre :.....

Attention, si vous êtes actuellement en emploi, il faut savoir que :

L'obtention du permis de conduire vise à permettre une évolution professionnelle, au sein de votre entreprise ou en-dehors de celle-ci.

L'obtention d'un permis de conduire n'a pas pour objet de permettre votre adaptation au poste de travail que vous occupez au sein de votre entreprise.

Si l'obtention du permis est nécessaire à l'adaptation au poste de travail que vous occupez actuellement, alors la préparation de celui-ci peut être financée par votre entreprise. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre employeur.

J e
soussign
é (e)
domicili
é(e) à

Certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans le présent document et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours de mon permis de conduire ou d'une interdiction de solliciter un permis de conduire, ni être en recherche d'une récupération de points de permis de conduire.

À Le Plessis Belleville

le

Signature